

# Dossier d'inscription

Année scolaire 2024 / 2025

Cadre réservé à l'administration

Discipline principale :

Date d'enregistrement :

N° :

## INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ÉLÈVE

Réinscription

1<sup>ère</sup> inscription

1) Élève mineure/mineur	2) Élève majeure/majeur
Prénom :	Prénom :
NOM :	NOM :
Déclare inscrire <input type="checkbox"/> ma fille <input type="checkbox"/> mon fils	Déclare m'inscrire à l'EEA de Sargé-lès-Le Mans
Date de naissance :	<i>Merci de compléter Payeur - Représentant 1 dans la partie suivante</i>
Lieu de naissance :	
Niveau Scolaire :	

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS - PAYEUR

Payeur – Représentante/Représentant 1	Représentante/Représentant 2
Prénom :	Prénom :
NOM :	NOM :
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse :	Adresse :
Code Postal :	Code Postal :
Ville :	Ville :
 :	 :
 :	 :

# INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE/COURS COLLECTIFS

FORMATION MUSICALE			
Niveau	Jours	Horaires	Choix
<b>INITIATION</b>			
Eveil musical MS/GS	Mercredi	10h/10h45	
Eveil musical GS/CP	Mercredi	11h/11h45	
<b>CYCLE I</b>			
1 <sup>ère</sup> Année - 1C1	Lundi	17h30/18h30	
	Mercredi	10h/11h	
2 <sup>ème</sup> Année - 1C2	Lundi	18h30/19h30	
	Mercredi	11h/12h	
3 <sup>ème</sup> Année - 1C3	Mardi	17h30/18h30	
	Mercredi	14h/15h	
4 <sup>ème</sup> Année - 1C4	Mardi	18h30/19h30	
	Mercredi	15h/16h	
<b>CYCLE II</b>			
1 <sup>ère</sup> Année - 2C1	Mardi	18h/19h	
2 <sup>ème</sup> Année - 2C2	Mardi	19h/20h	
FM / composition - 2C3	Jeudi	18h/19h30	
FM à l'instrument - 2C3	Lundi	18h30/19h30	
<b>HORS CURSUS</b>			
FM Ado Adultes Groupe 1	Mardi	19h30/20h30	
FM Ado Adultes Groupe 2	Mercredi	19h30/20h30	
<b>ENSEMBLES</b>			
Classe d'O	Mercredi	18h30/19h15	
Orchestre	Vendredi	19h/20h30	
Ensemble vocal adultes	Mercredi	20h30/22h30	
Imaginaires Chœur d'Éveil (GS/CE1)	Mercredi	16h30/17h30	
Imaginaires Chœur d'Avant-Scène (CE2/CM2)	Mardi	18h/19h30	
Imaginaires Chœur de Scène (6ème/Terminale)	Mercredi	18h/20h	
Imaginaires Chœur d'Adultes	Mardi	20h30/22h30	
<b>ATELIERS</b>			
Percussions (CP/CE1/CE2)	Mercredi	11h/12h	
Percussions (CE2/CM1/CM2)	Mercredi	10h/11h	
Latin jazz	Jeudi	19h/20h30	

# INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE/COURS INDIVIDUELS

L'effectif des classes instrumentales étant limité, les élèves hors commune seront acceptées/acceptés dans la limite des places disponibles.

COURS D'INSTRUMENT												
Famille	Instrument	Hors cursus	Cycle 1					Cycle 2				Perfectionnement
			1C1	1C2	1C3	1C4	1C5	2C1	2C2	2C3	2C4	
Voix	Voix/chant											
Cordes	Violon											
	Violoncelle											
	Guitare											
	Guitare basse											
Cuivres	Trompette											
	Trombone											
Bois	Flûte traversière											
	Clarinette											
	Saxophone											
Percussions	Batterie											
	Claviers (marimba, vibraphone)											
Claviers	Piano											
	Accordéon / Clavier											

## 1) Diffusion du son et/ou de l'image

J'autorise     J'autorise partiellement\*     Je n'autorise pas

L'EEA à utiliser le son et/ou les images fixes ou animées, audiovisuelles ou de multimédias captés au cours d'activités pédagogiques ou de manifestations publiques pour :

<i>* rayer svp le ou les médias refusés</i>	
Le bulletin municipal	La chaîne YouTube de l'EEA
La presse locale	Le point info de l'Espace Culturel SCÉLIA
La plaquette de l'EEA	La Mairie toute exposition dans les locaux de l'Espace Culturel SCÉLIA et sur le territoire de la commune de Sargé-lès-Le Mans
Le site internet de la Mairie	
La page Facebook de l'EEA	

Ce à titre gracieux, pour un territoire illimité et sans limitation de durée.

Si un organisme extérieur souhaitait réaliser un tournage, celui-ci ferait l'objet d'une demande spécifique.

## **POUR LES ELEVES MINEURES/MINEURS**

## 2) Transport dans le cadre des activités de l'EEA

J'autorise     Je n'autorise pas

mon enfant à être transportée/transporté dans le cadre des différentes activités organisées par l'EEA. (concerts, spectacles à l'extérieur de la commune ...)

*PS: Nous rappelons que, dans le cadre de la législation en vigueur, tous les véhicules terrestres à moteur sont soumis à l'obligation d'assurance (responsabilité civile, accident corporel).*

## 3) Délégation de pouvoir en cas d'urgence

J'autorise     Je n'autorise pas

les enseignantes/enseignants de l'EEA à prendre, en cas d'urgence, toute décision de transport, d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale. Ceci, en cas d'impossibilité de me joindre ou d'obtenir l'avis du médecin traitant.

### Médecin Traitant

Nom :

Prénom :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Téléphone :

# DOCUMENTS À FOURNIR

1. Un **RIB avec demande d'autorisation** pour la mise en place du prélèvement automatique (facultatif) ;
2. *Uniquement pour les Sargéennes/Sargéens* : Une **copie de l'avis d'imposition** 2024 sur les revenus 2023 permettant le calcul du quotient familial (à défaut, le tarif 100% sera appliqué) ;
3. Une **attestation d'assurance extrascolaire** (pour les élèves mineurs).

## TARIFS TRIMESTRIELS /année 2024-2025

Lieu de résidence	Coefficient familial	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3*	Tarif 4*
		Cycle 1			
		Cours collectifs	Ateliers seuls	Cours individuel	Cours individuel + Cours collectif
Sargé-lès-Le Mans	0 à 526,99€	24,00€	29,00€	39,00€	48,00€
	527 à 736,99€	31,00€	36,00€	61,00€	71,00€
	737 à 946,99€	35,00€	48,00€	85,00€	95,00€
	947€ à 1266,99€	39,00€	59,00€	108,00€	119,00€
	1267 à 1576,99€	43,00€	72,00€	134,00€	147,00€
	sup. à 1577€	49,00€	84,00€	157,00€	170,00€
Le Mans Métropole	Tarif unique	57,00€	96,00€	228,00€	285,00€
Extérieurs	Tarif unique	67,00€	119,00€	266,00€	331,00€

*\* Majoration trimestrielle : + 18€ pour le Cycle 2*

## MODE DE PAIEMENT

- Espèces ou chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public
- Carte bancaire
- Prélèvement automatique (*fournir une demande d'autorisation, accompagnée d'un RIB*)
- Paiement en ligne

## ENGAGEMENT

- J'atteste avoir pris connaissance du Règlement Intérieur, et en accepter la teneur dans sa totalité. Ledit règlement est consultable sur la page de l'EEA – [site de l'Espace Culturel SCELIA](#).
- Je déclare accepter l'envoi de la newsletter transmettant les informations culturelles (dates de spectacles, manifestations culturelles, ateliers ...)

Signature obligatoire

Sargé-lès-Le Mans, le :